CONTRAT de VENTE

WEEK-END PECHE A LA TRUITE, DETENTE

du 11 au 15 avril 2025

Sortie ouverte à tous les clubs de la ffacc

Nom : …….. Prénom…….. N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …….. Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes :……. Dont : …… Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : …… Code Postal : …… Ville : ……

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : ……@…… *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Immatriculation du CC : Remorque : .

Longueur C.C. : …… Hauteur : …… Poids :…… Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : ……

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme*.*	Prix / Pers.	Nb de Pers	Montant
Inscription	**5 €**		
Prestations du week end	**70 €**		
Enfants de -12 ans	**45€**		
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Le 15 mars 2025
Accompagné du règlement à l'ordre du:
ACCVENDEE
Nb de CC mini : 15 CC
Nb de CC maxi : 30 CC
Inscription et renseignement :
M. ou Mme. GAUTIER Claude
Adresse : 4 rue de Boulogne
CP : 85430 AUBIGNY – LES CLOUZEAUX
Tel. fixe : 02 51 05 13 73
Portable : 06 31 40 01 94
Email : claude.gautier27@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée tous lieux publics Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

SIGNALEZ LES ALLERGIES :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Date le :
Signature :

Je soussigné M ou Mme …… agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou dans la revue de la FFACCC « Vadrouille ») dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de la roche sur yon vendée
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Date et signature de l'organisateu